

# Résolution sur le deuxième Forum sur la gouvernance de l'Internet (Rio de Janeiro, du 12 au 15 novembre 2007)

2008/2504(RSP) - 17/01/2008 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

A la suite du débat qui s'est tenu à l'Assemblée le 17 janvier 2008, le Parlement européen a adopté une résolution sur le deuxième Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) organisé à Rio de Janeiro, du 12 au 15 novembre 2007.

Bien que les FGI n'adoptent pas de conclusions formelles, les députés estiment l'Union européenne a pour responsabilité de soutenir ce processus, dans la mesure où il apporte un contexte positif et concret à la définition de l'avenir de l'Internet sur la base d'une approche multilatérale. Ils demandent dès lors au Conseil et à la Commission d'accorder une priorité élevée aux FGI dans leurs ordres du jour.

Les députés rappellent que des leçons peuvent déjà être tirées des échanges fructueux qui se sont déroulés jusqu'à présent dans le cadre des FGI, et ont fait l'objet d'un suivi, en particulier pour ce qui concerne les aspects réglementaires des communications électroniques ainsi que les questions ayant trait à la sécurité des données et au respect de la vie privée. Ils soulignent la nécessité de garantir à l'avenir un Internet ouvert et indépendant, reposant sur les initiatives et les besoins des acteurs, de même que sur la liberté d'expression.

La résolution reconnaît l'importance d'un renforcement de la coopération avec la Commission, notamment au moyen de réunions régulières après les réunions des groupes consultatifs du FGI. Elle souligne par ailleurs l'importance d'impliquer des intérêts nationaux et régionaux dans le processus des FGI, de manière à constituer des FGI « locaux », comme cela a déjà été proposé au Royaume-Uni.

Les députés encouragent l'organisation d'un « FGI européen » avant la mi-2009, de manière à renforcer la dimension européenne de l'ensemble du processus. Dans ce contexte, ils demandent au Président du PE de fournir des installations en vue d'une rencontre préparatoire précédant le FGI de New Delhi, avec la participation de membres des parlements des États membres.